



GROUPE DEVELOPPEMENT
**ACTING
FOR LIFE**



Actualisation des données sur le commerce du bétail au Togo : Circuits, marchés et consommation de viande bovine

13 au 26 janvier 2012

Christian CORNIAUX

Rapport CIRAD
Département ES N°2012-208 705

Février 2012



CIRAD
Département Environnement et Société
Campus International de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5
FRANCE

Photo de couverture : Marché à bétail de Cinkansé (cliché C. Corniaux, janvier 2012)

© **CIRAD-Département ES 2012**

Tous droits de traduction, de reproduction par tous procédés, de diffusion et de cession réservés pour tous pays.

AUTEURS : Christian CORNIAUX

ACCES AU DOCUMENT :

- au service de documentation du CIRAD
(bibliothèque de Baillarguet)

ORGANISME AUTEUR : CIRAD

- ACCES A LA REFERENCE DU
DOCUMENT : Libre

ETUDE FINANCEE PAR : Union Européenne

REFERENCE : Ordres de mission n° ES 112 2012 112003

AU PROFIT DE : PAPE Togo

TITRE : Actualisation des données sur le commerce du bétail au Togo : circuits, marchés et consommation de viande bovine.

Rapport de mission n°2012-208 705.

TYPE D'APPROCHE : Expertise

DATE ET LIEU DE PUBLICATION : Février 2012, Montpellier, France

PAYS OU REGIONS CONCERNES : Togo.

MOTS CLES : commerce, bovins, circuits, marchés à bétail, consommation, Togo

RESUME :

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
PRESENTATION GENERALE DU TOGO	8
1. GEOGRAPHIE ET DEMOGRAPHIE	8
2. DONNEES GENERALES SUR L'AGRICULTURE	9
3. DONNEES GENERALES SUR L'ELEVAGE	10
4. DONNEES REGIONALES SUR L'ELEVAGE AU TOGO	13
ACTUALISATION DES DONNEES DE LA FILIERE BETAIL	16
1. PRINCIPE DE L'ETUDE	16
2. LES MARCHES A BETAIL	17
3. LES CIRCUITS COMMERCIAUX	20
4. LES CONSOMMATEURS DE VIANDE BOVINE ET LEURS HABITUDES ALIMENTAIRES	22
5. SYNTHESE ET DISCUSSION	24
CONCLUSION	27
DOCUMENTS CONSULTES	28
ANNEXES	29

REMERCIEMENTS

L'auteur adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont aidé et ont facilité cette mission, en particulier :

- Arnaud François (GD) et Cédric Touquet (GD)
- Aurore Mathieu (GD) et Marie Aarnink (GD)

- Clément Houndonougbo (Louvain Développement, Lomé) et Jean Yatombo (RAFIA, Dapaong) ;
- Odane Kada et Frédéric Sanwogou (RAFIA, Dapaong) ;
- Salou Diallo (RECOPA, Burkina Faso) ;

- Alidou Alassani (Président de la Fédération Nationale de la Filière Bétail Viande Togo)
- Ada Ahmed Barry (Secrétaire de la Fédération Nationale de la Filière Bétail Viande)
- Lardja Douti (Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Dapaong)
- Kambatibé Pikabé (Président Lantang Laya, Organisation d'éleveurs, Dapaong)
- Adama Morou (Représentant du Syndicat des commerçants du bétail à Cinkansé)
- Dr Aboudou Boukaya (Chef division du contrôle vétérinaire, Dapaong)
- Seyni Abdoulaye (Représentant du marché de Koundjouaré, Kpendjal)
- Jean-Baptiste N'Dri (Directeur préfectoral de Cinkansé)
- M. Douti (Contrôle Vétérinaire de Cinkansé)
- Dr Djankla (Inspecteur principal de la Direction de l'Élevage, Lomé)
- Dr Abotchi et M. Lemou (Direction Elevage, Lomé)
- Dr H. Bali (Directrice de l'ONAF, abattoir de Lomé)

- Messieurs les Préfets de la Région des Savanes
- Messieurs les chefs de canton de la Préfecture du Kpendjal et notamment M. Amadou Alassani (Borgou)
- Valentin Kraga (Secrétaire Général de la préfecture du Kpendjal)

- Messieurs les représentants de la filière bovine à Borgou (Kpendjal)
- Messieurs les représentants de la filière bovine à Koundjouaré (Kpendjal)
- Messieurs les représentants de la filière bovine à Cinkansé (Cinkansé)
- Messieurs les bouchers des supermarchés Marox et Le Champion
- Messieurs les bouchers du marché central de Lomé

SIGLES ET ACRONYMES

ARED	Associates in Research and Education for Development
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse au Sahel
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FENAPFIBVTO	Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail Viande du Togo
GD - AFL	Groupe Développement, Acting For Life
LcD	Louvain Coopération au Développement
ONAF	Organisation Nationale des Abattoirs et Frigorifiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPE	Projet d'Appui à la Productivité de l'Elevage
RAFIA	Recherche Appui Formation aux Initiatives d'Auto-développement
SNCT	Société Nationale de Coton au Togo
SYLIREB	Syndicat Libre des Revendeurs de Gros Bétail
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

Introduction

La mission s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Productivité de l'Élevage dans les systèmes agropastoraux du nord-Togo dans le contexte de la décentralisation (PAPE-Togo). La mission concerne le Résultat 1 : « *les acteurs-clefs de la filière de production et de mise en marché du bétail dans le nord du Togo sont en mesure de mener des débats informés et de prendre position sur les enjeux de la filière, en s'appuyant sur des outils d'animation fonctionnels* ». Plus spécifiquement, l'étude s'intéresse à la caractérisation du commerce du bétail au Togo.

L'idée fondatrice de cette étude est d'**actualiser les données sur le commerce du bétail au Togo** pouvant être rapidement intégrées au Module d'Animation et de Formation sur le « Commerce du Bétail en Afrique de l'Ouest » (Thébaud et Corniaux, 2011). Ce module, socle du Résultat 1, sera proposé aux acteurs de la filière pendant la durée du Projet (2012-13). Il a été conçu pour aider les acteurs clefs impliqués dans la production et la mise en marché du bétail à réfléchir sur les défis posés, à en débattre et à prendre des décisions informées. Il s'adresse à un vaste public, touchant autant les producteurs que les opérateurs privés (commerçants, transporteurs, bouchers), les collectivités décentralisées, les ONG, les services de l'Etat et les décideurs.

Après une présentation générale des données statistiques agricoles du Togo, l'étude se penche plus spécifiquement d'une part sur la filière bétail dans la Région des Savanes, principale zone pourvoyeuse de bovins, et d'autre part sur le bassin de consommation de Lomé. Elle s'appuie sur la bibliographie disponible et sur les entretiens réalisés au cours de cette mission auprès d'un large panel d'opérateurs.

Avertissement :

L'auteur ne garantit pas l'orthographe des noms des localités compte-tenu des informations contradictoires qu'il a pu relevées.

Présentation générale du Togo

1. Géographie et démographie

Le Togo, membre de la CEDEAO et de l'UEMOA, est l'un des plus petits États africains avec 56 785 km² (carte 1). Il s'étire sur 600 km du nord au sud avec une largeur n'excédant pas une centaine de kilomètres. Il partage ses frontières avec le Bénin à l'est, le Burkina Faso au nord et le Ghana à l'ouest. Cette faible superficie n'empêche pas le Togo d'être reconnu pour la grande diversité de ses paysages (une côte de sable fin au sud, des collines, des vallées et des petites montagnes dans le centre du pays, des plaines et de grandes savanes au nord). Il se caractérise également par un gradient pluviométrique important : relativement sec au nord (900 à 1 000 mm/an), pluvieux au sud (1 000 à 1 300 mm/an – sauf sur la bande côtière plus sèche), humide au centre et en zone montagneuse (1 300 à 1 600 mm/an) (annexe B).



Carte 1 : Carte du Togo

Le pays est subdivisé en cinq Régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes (carte 1). La population est estimée en 2009 à environ 6 millions d'habitants pour une densité de 95 hab/km². A l'instar des pays voisins, la croissance démographique est forte, de l'ordre de + 2.3 % par an (OCDE, 2008). Cette dernière est particulièrement élevée dans la bande côtière et le long du principal axe routier entre Lomé au sud et Dapaong au nord. La capitale Lomé compterait en 2010 une population de l'ordre de 800 000 habitants. Quatre villes secondaires compteraient entre 100 et 150 000 habitants : Sokodé dans la Région Centrale, Kara dans la Région de Kara, Kpaliné et Atakpamé dans la Région des Plateaux. Ces centres urbains représentent des pôles de consommation important pour le Togo. Néanmoins la majorité de la population vit encore en zones rurales et vit d'agriculture et d'élevage (tab 9).

2. Données générales sur l'agriculture

L'agriculture constitue la première activité du secteur primaire devant l'élevage et la pêche. Ces activités représentent jusqu'à 60 % du PIB national pour l'agriculture alors que l'élevage oscille de 7 à 10 %.

Les principales cultures sont l'igname, le manioc et le maïs (fig 1). Le sorgho et le riz pluvial sont aussi des céréales importantes dans l'alimentation des togolais. Les importations sont relativement modestes sauf pour le blé que les meuneries togolaises achètent pour la fabrication de la farine, nécessaire à la fabrication du pain. Les importations de blé sont de l'ordre de 100 000 tonnes par an.

Dans les cultures de rente, on peut citer le coton (2 usines étatiques d'égrenage SNCT à Akapamé et à Kara, 1 huilerie privée Nioto à Lomé) et la canne à sucre (groupe agro-industriel chinois Sinto à Anié). Comme pour les pays voisins, la production de coton connaît de sérieuses difficultés avec, entre autres, la chute des prix sur le marché mondial depuis le milieu des années 2000.

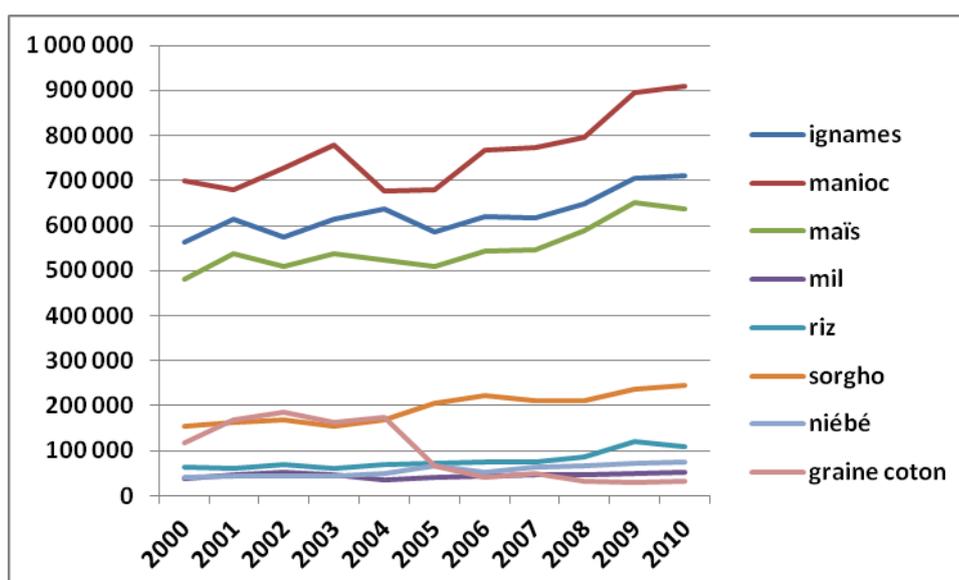


Figure 1 : Evolution de la production des principales cultures au Togo

Source: Faostat 2012

3. Données générales sur l'élevage

Le Togo est un pays traditionnellement tourné vers l'agriculture. L'élevage est néanmoins présent. La volaille (poulets, pintades, canards, ...) est élevée en nombre sur tout le territoire (tab 1). Les élevages de poules pondeuses se sont développés autour de Lomé. Dans un pays à fortes proportions animistes et chrétiennes, on trouve également des porcs. Pour ces espèces à cycle court, l'autoconsommation dans les ménages ruraux est fréquente. Mais ces animaux sont aussi souvent commercialisés sur les marchés locaux.

Les petits ruminants sont en termes d'effectifs les animaux les plus importants au Togo, derrière la volaille. Leur nombre ne cesse d'augmenter¹ (fig 1). En 2011, on l'estime selon les sources (FAO ou Direction de l'Elevage) entre 1.8 et 2.1 millions de têtes pour les ovins et entre 1.6 et 2.1 millions pour les caprins. Ils sont particulièrement nombreux dans la Région des Savanes (fig 2). Les animaux sont autoconsommés mais surtout commercialisés sur les marchés locaux. Les béliers, bien que relativement petits par rapport aux moutons sahéliens, peuvent être consommés lors des fêtes et notamment lors pendant l'Aïd El Kébir.

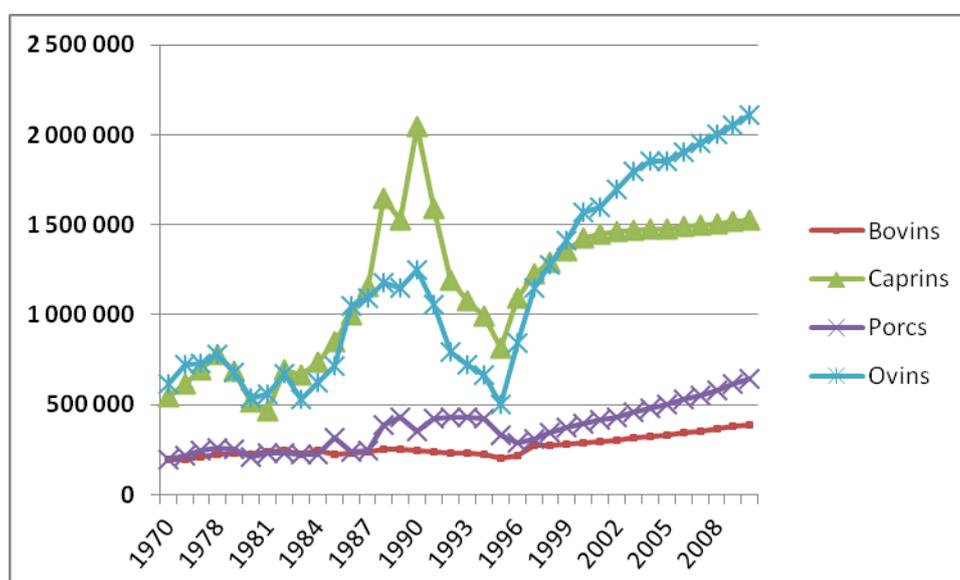


Figure 1 : Dynamique des effectifs animaux au Togo de 1970 à 2010
(d'après FAO Stat, 2012)

Il y a relativement peu de bovins (taurins et zébus) au Togo. Leur présence est fortement liée à l'agriculture. Le développement de l'agriculture s'est en effet appuyé sur la traction animale et les bœufs de labour. D'autre part, la déforestation a fait reculer la trypanosomose qui interdisait autrefois le séjour des zébus² au-delà de la Région des Savanes. Dans le même temps, à la suite des grandes sécheresses subies dans les pays sahéliens et, plus récemment, de la diminution des zones d'accueil pour les transhumants au sud du Burkina et

¹ La baisse brutale des effectifs au début des années 1990 ne peut être expliquée par un événement climatique ou une maladie sévère. Elle correspond plutôt à une correction de statistiques approximatives et à un recadrage consécutif au recensement agricole effectué en 1996 (dernier en date. Prochain prévu en 2012).

² Les taurins sont trypano-tolérants.

du Niger, voire du Bénin, des éleveurs peulhs viennent progressivement s'installer au nord du Togo. Ils tissent un réseau d'accueil pour les transhumants arrivant de leur zone d'origine. En 2011, on estime les bovins entre 320 et 390 000 têtes. Au regard des pays sahéliens qui comptent chacun entre 5 et 10 millions de têtes, cet effectif peut paraître très modeste. Ce constat est sans doute plus flagrant en comparaison d'un pays similaire tel que le Bénin qui compterait environ 2 millions de têtes. Néanmoins ce nombre augmente régulièrement, notamment dans la Région des Savanes qui concentre près de la moitié du cheptel bovin (tab 1).

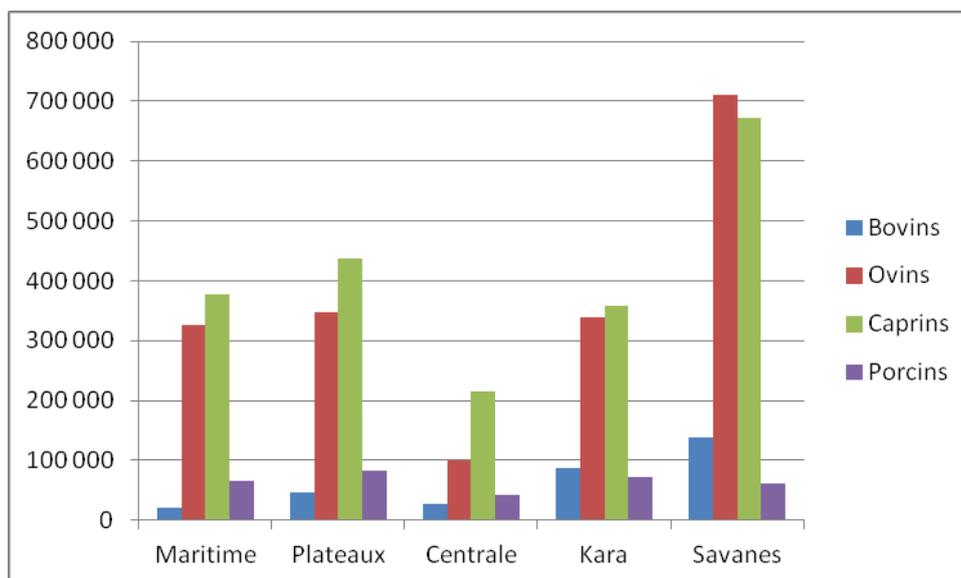


Figure 2 : Effectifs des animaux au Togo (2011)

Source : Direction de l'Élevage (Lomé)

La taille modeste du troupeau togolais ne permet pas de couvrir la consommation de viande bovine, concentrée dans les villes et en particulier à Lomé. Le Togo a donc recours aux importations. Le flux d'animaux vivants en provenance du Sahel (Burkina et parfois Niger) est important. On l'estime aujourd'hui à plus de 15 000 têtes par an (fig 3). En revanche, les importations de viandes congelées sont, en tonnage, quasi nulles (fig 4). Il est vrai que la viande bovine est directement en compétition avec les autres viandes rouges (mouton, chèvre), les viandes de brousse (agoutis et chasse), le porc, mais surtout avec le poulet et le poisson (cf *infra*). Les importations, en constante hausse pour ces deux derniers produits, seraient en 2011 de l'ordre de 10 à 15 000 pour la volaille et d'au moins 20 000 t/an pour le poisson.

La consommation de lait, au demeurant très faible n'est pas davantage couverte par la production locale. Le Togo importe environ 30 000 tonnes (Equivalent lait) de lait sous forme de lait en poudre et de lait concentré.

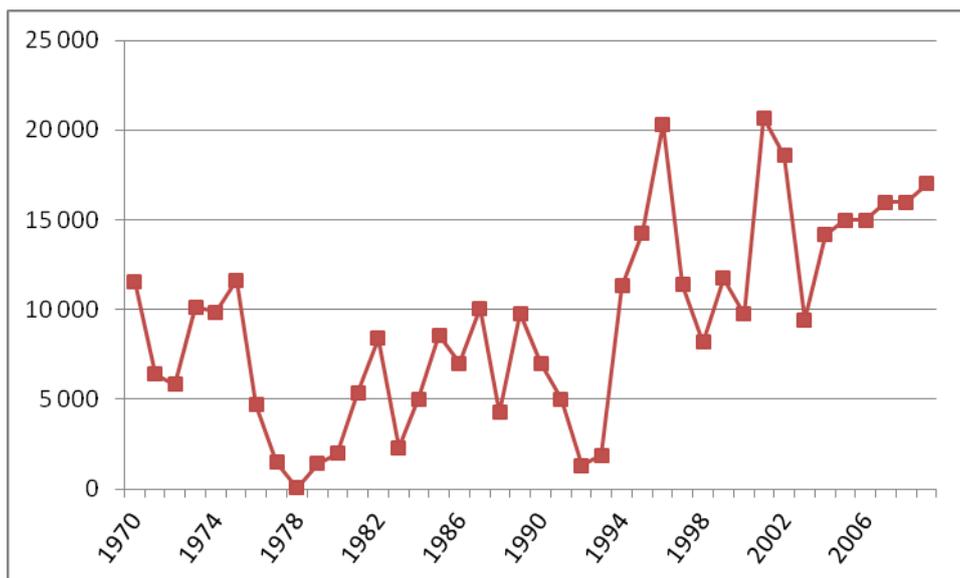


Figure 3 : Dynamique des importations de bovins sur pieds (en nombre de têtes) au Togo de 1970 à 2009 (d'après FAO Stat 2012)

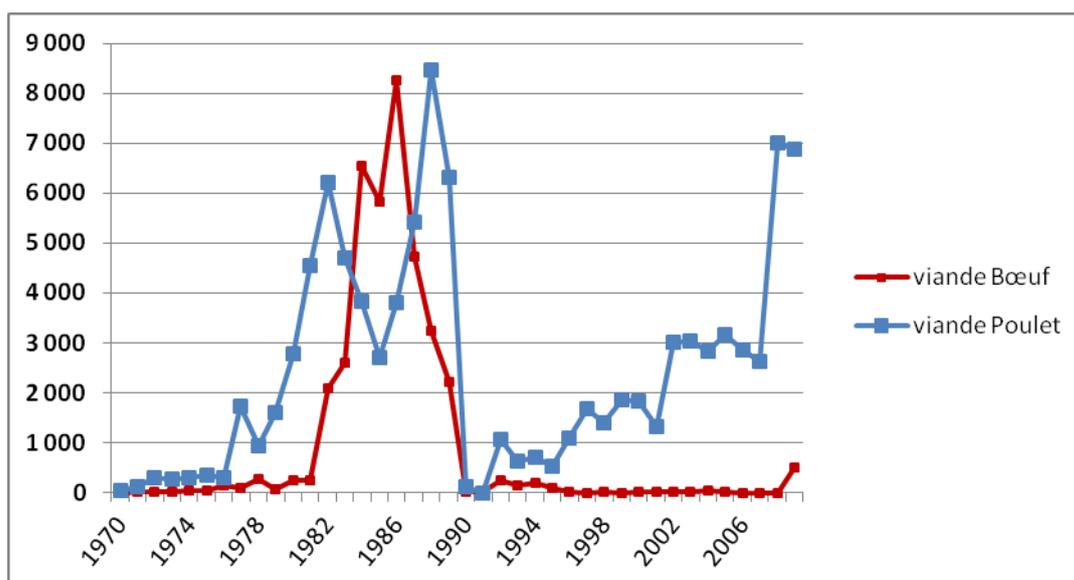


Figure 4 : Dynamique des importations de viande de bœuf et de poulets (en tonnes) au Togo de 1970 à 2009 (d'après FAO Stat 2012)

Au-delà de sa capacité à produire des animaux pour son marché local, le Togo a acquis aujourd'hui une position stratégique dans le commerce du bétail. En dépit de la réduction des espaces pastoraux (avancée de l'agriculture, avancée des zones urbaines, agrandissement des Parcs Nationaux), son territoire sert de zone d'accueil pour de nombreux transhumants³. Les animaux se dirigent généralement vers la Région des Plateaux via les Régions des Savanes, de Kara et Centrale (Annexe D, carte 5). En provenance du Burkina, parfois du

³ Il est très difficile d'avoir des statistiques fiables sur les transhumances transfrontalières. On les estime à plusieurs dizaines de milliers de têtes par an.

Niger et du Bénin, les éleveurs fuient la saison sèche dans leur zone d'origine. Ils arrivent généralement en janvier. A cette période les récoltes sont terminées et il y a peu de problèmes de cohabitation avec les activités agricoles. En revanche, lors de la remontée en juin, l'espace est fermé et les conflits sont nombreux dans la mesure où même les pistes à bétail, en théorie sécurisées, sont cultivées.

Le Togo est aussi une voie de transit commercial. Autrefois dirigé vers le Ghana, les circuits privilégient aujourd'hui le Nigeria (cf *infra*).

4. Données régionales sur l'élevage au Togo

L'élevage de ruminants est particulièrement important dans la Région des Savanes. Nous allons donc concentrer notre étude sur le nord du Togo.

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volailles
Maritime	20 320	327 065	377 914	66 047	173	183	2 955 797
Plateaux	46 973	347 931	438 109	81 848	4	62	1 352 227
Centrale	28 250	100 936	215 926	42 585	19		1 663 892
Kara	87 985	340 128	357 623	71 824	134	44	3 203 118
Savanes	137 972	710 790	672 128	60 496	54	4 830	6 916 966
Total	321 500	1 826 850	2 061 700	322 800	384	5 119	16 092 000

Tableau 1 : Effectifs des animaux du Togo (2011)

Source : Direction Nationale de l'Elevage, Lomé

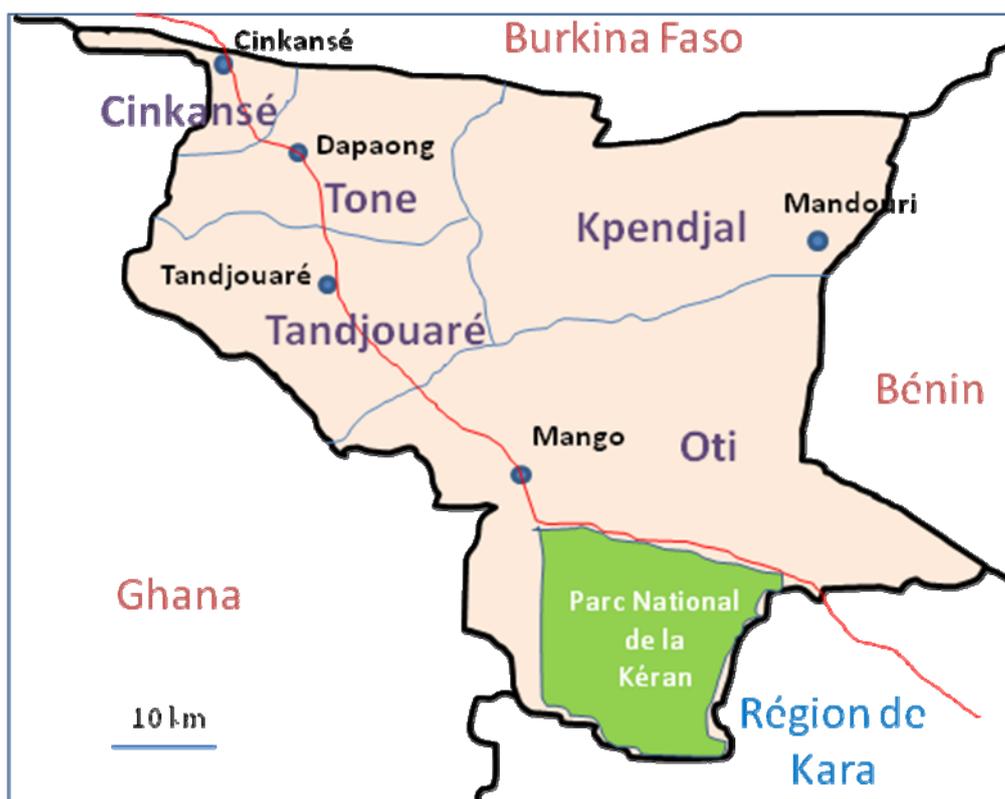
Subdivisée en 5 préfectures (carte 2), elles-mêmes divisées en cantons⁴, la Région des Savanes compterait environ 700 000 habitants (tab 2).

Préfectures	Superficie (km ²)	Nbre de villages	Nbre d'habitants
Tone	1 222	358	256 097
Tandjoaré	848	217	102 000
Kpendjal	1794	212	133 000
Cinkansé	293	107	47 903
Oti	4313	223	153 000
<i>Total</i>	8470	1 117	692 000

Tableau 2 : Population dans la Région des Savanes (Source : Direction Régionale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (2007))

Note : Cinkansé n'a été érigé en préfecture qu'en 2010.

⁴ Il n'y a pas de communes rurales au Togo (réforme en cours).



Carte 2 : Région des Savanes

La Région des Savanes a une position géographique stratégique. Elle est à la croisée des chemins entre les parcours de transhumance et de commercialisation du bétail du nord-Ghana, de l'est du Burkina et du nord-Bénin. Elle correspond aussi à une zone où l'élevage de bovins est encore possible, notamment dans sa partie orientale (préfecture du Kpendjal). Mais l'espace se réduit et le nombre de transhumants augmente (mouvements saisonniers ou commerciaux). Conscients des risques de conflits et de l'importance économique de la filière, la Préfecture du Kpendjal a été désignée comme une zone de transit dans un arrêté interministériel daté du 22 mai 2008⁵ portant sur l'organisation du mouvement de la transhumance au Togo⁶. Cet arrêté est toutefois difficile à appliquer. A l'instar de la production bovine, il se heurte à des conflits d'intérêt croissants :

- une colonisation agricole liée à la croissance démographique et basée sur la culture attelée qui a eu pour conséquence une saturation de l'espace au cours des dernières décennies. Les défrichements agricoles entraînent un rétrécissement, voire une fermeture des couloirs de passage utilisés pour la transhumance et pour la commercialisation du bétail;
- un sérieux problème d'accès aux points d'eau (rivières, barrages, mares) pour l'abreuvement des animaux sur les pistes de commercialisation orientées vers le Ghana et dans la préfecture de l'Oti (à destination de Lomé, du Bénin et du Nigéria). Les éleveurs doivent souvent négocier avec les agriculteurs ;

⁵ Arrêté n°001/ MAEP/ MAEIR/ MATDCL/ MEF/ MCDAT/ MSPC

⁶ Dans la région, les transhumances peuvent être d'amplitude variable : petites transhumances locales ou d'amplitude moyenne en territoire burkinabé en hivernage, ou encore grandes transhumances transfrontalières vers le Bénin et le Ghana.

- une fermeture au sud par la réserve de faune et le Parc National de la Kéran ⁷. Ceci amène les transhumants à aller vers l'est de la Région où les autorités forestières maintiennent une interdiction de circuler dans la réserve de faune. Le transit vers les zones de transhumance de la Région des Plateaux ou sur les circuits commerciaux devient dès lors très problématique. Les amendes sont nombreuses.

Ces flux d'animaux s'ajoutent au cheptel autochtone (fig 5). Compte-tenu des conditions pluviométriques (environ 1 000 mm de pluie par an), la Région des Savanes n'est confrontée ni à l'absence de fourrage ni à celle d'eau (même si les ressources se raréfient en saison sèche et que l'accès est difficile en hivernage). Néanmoins, les troupeaux originaires du Togo migrent parfois au sud, à l'arrivée des transhumants, afin d'éviter les éventuelles propagations de maladies.

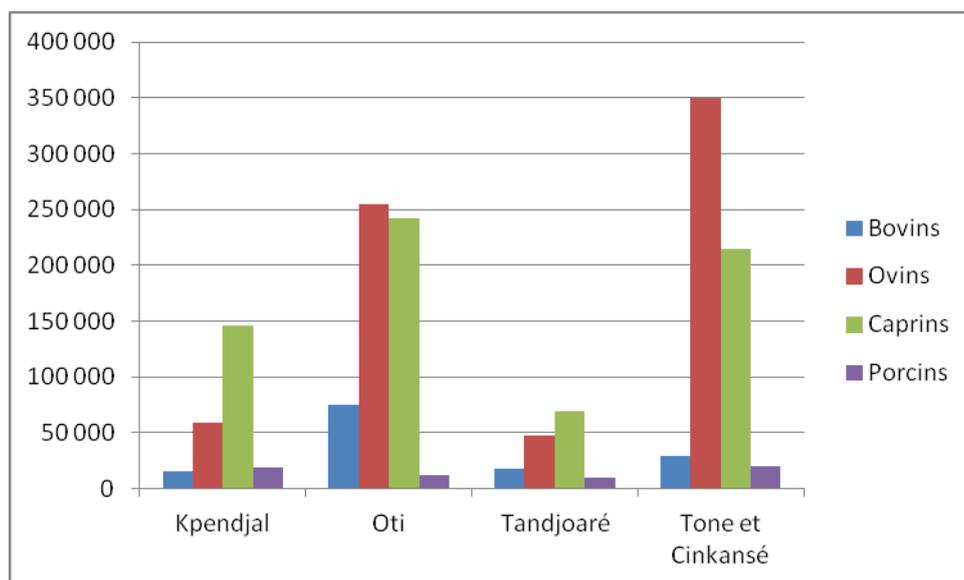


Figure 5 : Effectifs des animaux dans la Région des Savanes (2011)
 Source : Division du contrôle vétérinaire de Dapaong

⁷ Les Services de l'Environnement cherchent à intégrer ces réserves aux parcs de la Pendjari et du W (frontière Burkina, Bénin et Niger).

Actualisation des données de la filière bétail

1. Principe de l'étude

Le commerce du bétail au Togo est géographiquement orienté par une production au nord et une consommation au sud. Des infrastructures (pistes, marchés) sont nécessaires pour assurer la fonctionnalité de la filière. Néanmoins, la filière bétail au Togo concentre des enjeux qui dépassent les frontières du pays. D'une part, nous avons vu que Lomé a besoin des importations d'animaux provenant notamment du Burkina pour couvrir sa demande en viande bovine. D'autre part, la Région des Savanes est une importante zone de transit pour les animaux venant du Burkina en direction du Ghana mais surtout en direction du Nigéria via le Bénin (demande en hausse d'Accra et de Lagos). Enfin, le nord du Togo représente de plus en plus une zone de repli en saison sèche pour les animaux transhumants en provenance du Sahel et du nord Bénin. Dans un environnement contraint par le développement de l'agriculture (croissance démographique) et la mise en place depuis les années 1970 de Parcs Nationaux, l'espace pastoral est donc très convoité. Aussi, dans l'analyse du commerce du bétail, il est essentiel d'apprécier la fonctionnalité de la filière en travaillant sur les circuits commerciaux et sur les marchés à bétail. Nous aurons à repérer les collectivités territoriales concernées par les flux commerciaux (enjeux en termes d'aménagements) en fonction de la dynamique de la consommation (Lomé) et des transits (Nigéria). En outre, ce travail s'inscrit en cohérence avec la logique du projet PAPE au Togo qui prévoit l'aménagement de pistes et de marchés à bétail une fois (i) l'ensemble des acteurs informés des principaux enjeux de la filière et des intérêts et contraintes de chacun (Résultat 1), et (ii) après un exercice de capitalisation permettant d'établir les priorités en termes d'investissement en infrastructures (Résultat 2).

Par ailleurs, le discours des techniciens chargés du développement de la filière des produits animaux se concentre, de façon plus ou moins implicite, sur le développement de la production⁸. Cette approche de la filière présente un grave défaut : elle tend à considérer la production comme le moteur du marché et à ignorer la dynamique de sa segmentation. Nous avons choisi de prendre le contre-pied de ce point de vue en adoptant aussi une approche par le produit. Pour développer une filière, la question prioritaire n'est pas tant de savoir comment produire davantage mais de savoir quels marchés et quels produits sont visés. Autrement dit, il est essentiel de connaître la dynamique de la consommation de viande bovine au Togo. Nous travaillerons particulièrement dans le principal bassin de consommation que représente Lomé. Ce travail sera mis en perspective du principal moteur de la filière dans la sous-région : le Nigéria.

Afin de réduire le vaste champ d'investigation, la mission s'est donc focalisée sur trois principaux axes de travail :

- Les **marchés à bétail**, leur fonctionnalité et leur équipement ;
- Les **circuits commerciaux** (à pied et en camions) empruntés par les animaux, y compris ceux en transit vers les pays voisins ;
- La dynamique de la **consommation de viande bovine**, notamment à Lomé.

⁸ Ce point de vue privilégiant l'amont résulte souvent de la formation des techniciens (vétérinaires, agronomes).

Pour les deux premiers points, nous travaillerons essentiellement dans la Région des Savanes, principale zone de production et de transit au Togo.

2. Les marchés à bétail

- Caractéristiques générales

Comme dans les pays voisins, le commerce du bétail est réalisé via un réseau de marchés répartis sur tout le territoire. Dans un premier temps, ils permettent le regroupement d'animaux produits au Togo (dont les bœufs de labour réformés) ou dans les pays sahéliens (notamment au Burkina, parfois au Niger). Dans un second temps, des lots sont acheminés en direction des marchés terminaux (i) de Lomé et (ii) du Nigéria et, plus accessoirement (i) des villes secondaires du Togo, (ii) et du Ghana.

Le Togo compte 3 principaux marchés : Adétikopé (marché terminal de Lomé), Cinkansé (Région des Savanes) et Koundjouaré (Région des Savanes) que nous allons décrire en détail. D'autres marchés de taille intermédiaire (regroupement ou simple transit) sont disséminés sur tout le territoire. On peut citer Kara, Sokodé, Kétau, Mango, Anié, Kerbougou, Notsé et Nyamassila (carte 1). Enfin, il existe des petits marchés qui permettent la collecte des animaux dans les zones les plus enclavées.

La taille de ces marchés est relativement modeste en comparaison des marchés terminaux de Fada N'Gourma au Burkina Faso, Niono et Fatoma au Mali ou Dahra au Sénégal. Quand les transactions concernent plusieurs milliers d'animaux par semaine dans ces derniers, les échanges se limitent à quelques centaines de têtes dans les trois marchés principaux du Togo.

Ces marchés se tiennent généralement une fois par semaine, à jour fixe. Leur gestion est un enjeu économique important pour les commerçants⁹ et les collectivités locales en raison des taxes perçues lors des échanges. Pourtant les équipements sont souvent absents ou très sommaires (clôture du parc, quai d'embarquement, point d'eau).

- Les marchés de la Région des Savanes

Avec une capacité d'accueil de plusieurs centaines de têtes, les marchés à bétail de Koundjouaré et de Cinkansé sont les plus importants du Togo, derrière celui de Lomé. La Région des Savanes compte néanmoins quatre autres marchés : Gando, Borgou, Ponio et Mandouri (carte 3). Ces marchés négocient généralement moins de cent têtes par semaine. Il faut également citer Dapaong et Mango qui, proches de la route goudronnée, disposent d'un quai d'embarquement, certes sommaire. Le chargement des animaux sur les camions se fait majoritairement à Dapaong, à Cinkansé, à Mango et enfin à Gando.

Afin d'assurer la fonctionnalité de la filière, la répartition des marchés dans l'espace est réfléchi et les jours de marchés sont calés en fonction du temps nécessaire à l'acheminement d'un marché à un autre. Le calendrier est le suivant :

Lundi : Borgou

Mardi : Koundjouaré

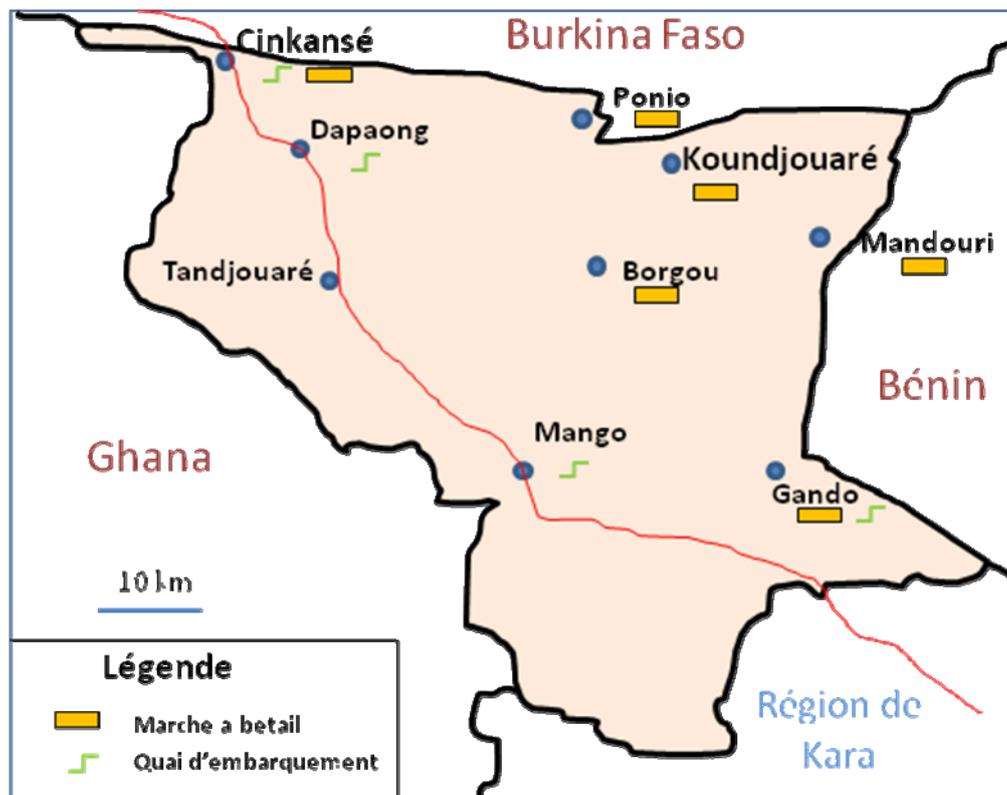
Jeudi : Cinkansé

⁹ En réalité, les marchés à bétail (et la filière dans son ensemble) font intervenir une multitude d'acteurs. Nous invitons le lecteur à se reporter au module sur le « Commerce du bétail en Afrique de l'Ouest » (Thébaud et Corniaux, 2011) pour en savoir plus.

Jeudi : Mandori

Samedi : Gando

Un marché se tient également le dimanche à Cinkansé avec essentiellement les animaux non vendus du jeudi.



Carte 3 : Localisation et équipement des marchés à bétail de la Région des Savanes

Le marché de Koundjouaré

Le marché de Koundjouaré (Tambaol pour l'appellation burkinabée) présente entre 250 et 500 têtes par jour de marché (le mardi, de 11 à 15 heures). Un peu plus de la moitié des animaux présentés sont vendus. Les animaux sont particulièrement nombreux sur le marché en saison pluvieuse, lors du retour des transhumants. Mais le marché est achalandé toute l'année avec les commerçants venant du Burkina et les ventes venant de la zone (notamment réforme des bœufs de labour) dont les marchés de Borgou et Mandori. Sur un marché de 300 têtes, les responsables du marché de Koundjouaré estiment qu'en moyenne 100 à 200 têtes viennent du Burkina (notamment via le marché de Kompienga), 60 à 80 de Cinkansé, le reste étant fourni par les alentours.

Créé en 1984 et officiellement en fonction depuis 1986, le marché à bétail de Koundjouaré s'est peu à peu structuré et a grandi. Etabli sur un terrain sans véritable garantie foncière, le marché est peu équipé. Sans clôture extérieure ni quai d'embarquement, il présente uniquement 2 enclos dans lesquels peuvent être parqués les animaux vendus. Ces deux enclos sont gérés par un privé qui les a financés. Il perçoit 100 Fcfa par tête parquée la journée et 200 Fcfa pour une nuit.

16 courtiers sont officiellement reconnus sur ce marché (25 de façon officieuse). La plupart d'entre eux travaillent sur plusieurs marchés. Ils fréquentent notamment les marchés de Borgou et de la Kompienga (situé à une vingtaine de km après la frontière burkinabée).

Le marché de Cinkansé

Le marché de Cinkansé est situé au carrefour du Togo, du Burkina et du Ghana¹⁰. Il présenterait entre 300 à 1 000 têtes à la vente le jeudi de 11h à 15 h. Les animaux qui ne sont pas vendus le jeudi sont proposés le dimanche (100 à 200 têtes). Ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de précautions. Les membres du SYLIREB, qui gèrent le marché, ont annoncé des chiffres de l'ordre de 2 000 à 2 500 têtes par semaine. Il semble que cela corresponde d'avantage à la fonction de transit de ce marché. Il est probable que la majorité des animaux soient déjà négociés avant d'arriver à Cinkansé qui leur sert de quai d'embarquement¹¹. Ceci serait en cohérence avec les déclarations des membres du SYLIREB qui confirment que de nombreux gros commerçants se rendent chaque semaine sur les marchés terminaux burkinabés de Pouytenga et surtout de Fada N'Gourma. Plus de 80 % des animaux proviennent du Burkina. En outre, la semaine de notre passage, 18 camions d'environ 35 têtes ont été chargés à Cinkansé, soit environ 630 bovins. La plupart était destinée au marché du Nigéria (animaux débarqués à Sokodé pour finir le chemin à pied via le Bénin).

La destination vers le Ghana est moins prisée que par le passé. En raison de la dévalorisation de la monnaie ghanéenne (le cedi), les commerçants préfèrent vendre leurs animaux au Nigéria ou à Lomé.

Le syndicat gère les transactions sur le marché, l'embarquement et se portent garant du transport jusqu'à Sokodé. Un ticket préfectoral de 500 Fcfa est payé pour tous les animaux présentés le jeudi. Le ticket syndical s'élève à 500 Fcfa par animal vendu. Pour le chargement, une somme de 200 Fcfa est payée par tête aux chargeurs et 100 Fcfa reviennent au propriétaire de l'enclos privé. Cet enclos et le quai d'embarquement sont, début 2012, toujours en place dans l'ancien marché à bétail. En raison de son exigüité et de la proximité des habitations (centre ville), un nouveau marché a été aménagé sur fonds propres en août 2011. A l'extérieur de la ville, il est situé à 100 m de la future route de contournement de Cinkansé. Le terrain d'environ 2 ha appartient au syndicat¹². A ce jour, il comporte un enclos pour les animaux vendus, un hangar (et une mosquée). Il n'y a pas de clôture d'enceinte. Le quai est prévu à l'angle de l'enclos lorsque la nouvelle route sera fonctionnelle. Des doléances ont été formulées auprès du préfet afin d'obtenir les financements pour un forage. Le député a, de sa propre initiative, financé le hangar au profit du syndicat.

Il n'y a pas d'embouche à l'auge sur ce marché ni de commerçants d'aliments du bétail.

- Le marché à bétail de Lomé (Adétikopé)

Le marché de Lomé se tient tous les jours, sauf le samedi¹³, de 14 à 18 h. 40 à 80 têtes sont négociées chaque jour auprès des bouchers. 70 à 80 % sont destinées à l'abattoir de Lomé (ONAF). 20 % sont vendues aux bouchers des autres villes de la Région Maritime.

Les transactions sont relativement stables au cours de l'année, reflétant la stabilité de la consommation à Lomé (tab 7). Néanmoins, ces transactions sur le marché d'Adétikopé

¹⁰ Il faut noter qu'il n'y a pas de quai de débarquement au poste de frontière.

¹¹ Possibilité aussi d'embarquer à Dapaong.

¹² Ce qui peut être problématique pour un aménagement financé par l'UE (incompatible avec ses procédures).

¹³ L'abattoir de Lomé est fermé le dimanche. La quasi-totalité des bovins abattus proviennent du marché d'Adétikopé.

augmentent régulièrement, à l'image des abattages à Lomé (tab 8). De ce fait, l'ancien marché de Zongo a été abandonné en 2004. Coincé en zone urbaine, l'accès et la cohabitation avec le voisinage étaient devenus difficiles, et le pâturage impossible. Un nouvel emplacement a été négocié à une dizaine de km de la ville sur un terrain de l'Etat d'environ 2 ha, à Adétikopé. Un promoteur privé a été chargé de la construction des équipements, notamment d'un mur d'enceinte, d'un quai de débarquement et d'un quai d'embarquement, d'un abri pour les courtiers et les bouchers¹⁴. Pour être remboursé, il semble qu'un contrat ait été signé entre ce privé et les représentants de l'Etat stipulant la répartition suivante des taxes perçues sur le marché : 60 % pour l'Etat, 30 % pour le promoteur privé, 10 % pour l'association des professionnels de la filière qui gère le marché. Cette clé de répartition perdure jusqu'à aujourd'hui, ce qui n'est pas sans créer des situations conflictuelles, l'association considérant que l'investissement du promoteur privé est remboursé depuis longtemps. Il est vrai que l'enjeu est important puisque la taxe d'entrée est de 2 000 Fcfa par tête et que la taxe de sortie est de 200 Fcfa par tête.

Sur ce marché, les transactions se font entre les commerçants du bétail et une cinquantaine de bouchers. En attendant de trouver un acheteur, les commerçants louent les services de bouviers qui font pâturer et boire les animaux le matin, avant l'ouverture du marché. Les entrées sont possibles toute la journée et même la nuit.

Pas davantage que dans les marchés de la Région des Savanes, il n'y a pas d'embouche à l'auge sur ce marché.

3. Les circuits commerciaux

La plupart des circuits commerciaux à pieds reprennent les pistes des grandes transhumances. On peut notamment citer l'axe Cinkansé, Mango, Guérinkouka, Bassar, Sokodé, Atakpamé, zone de repli traditionnelle (statut acquis avec le recul de la trypanosomose). Dans ce document, nous ne traiterons pas de l'ensemble de ces pistes. Pour de plus amples renseignements, le lecteur pourra se référer à la carte 5 présentée en annexe D.

Pour décrire les principaux circuits commerciaux, nous repartons des 2 principaux marchés à bétail situés dans la Région des Savanes : Koundjouaré et Cinkansé.

Les animaux vendus à Koundjouaré partent pour un abattage final à Lomé (Togo), à Lagos (Nigéria) ou à Accra (Ghana). Plusieurs voies sont possibles, qui mêlent convoi à pied et transport en camion¹⁵. Les principales sont les suivantes (carte 4) :

- à pied vers Cinkansé, Dapaong ou Mango puis convoi en camions vers Sokodé via Kandé (route goudronnée) ;
- à pied vers le Ghana via Cinkansé et Bawku (Ghana). Ensuite, variantes selon le quai d'embarquement en camions ;
- à pied vers le Nigéria en passant tout de suite par le Bénin via Gando ;
- à pied via Mango vers Bassar puis Sokodé.

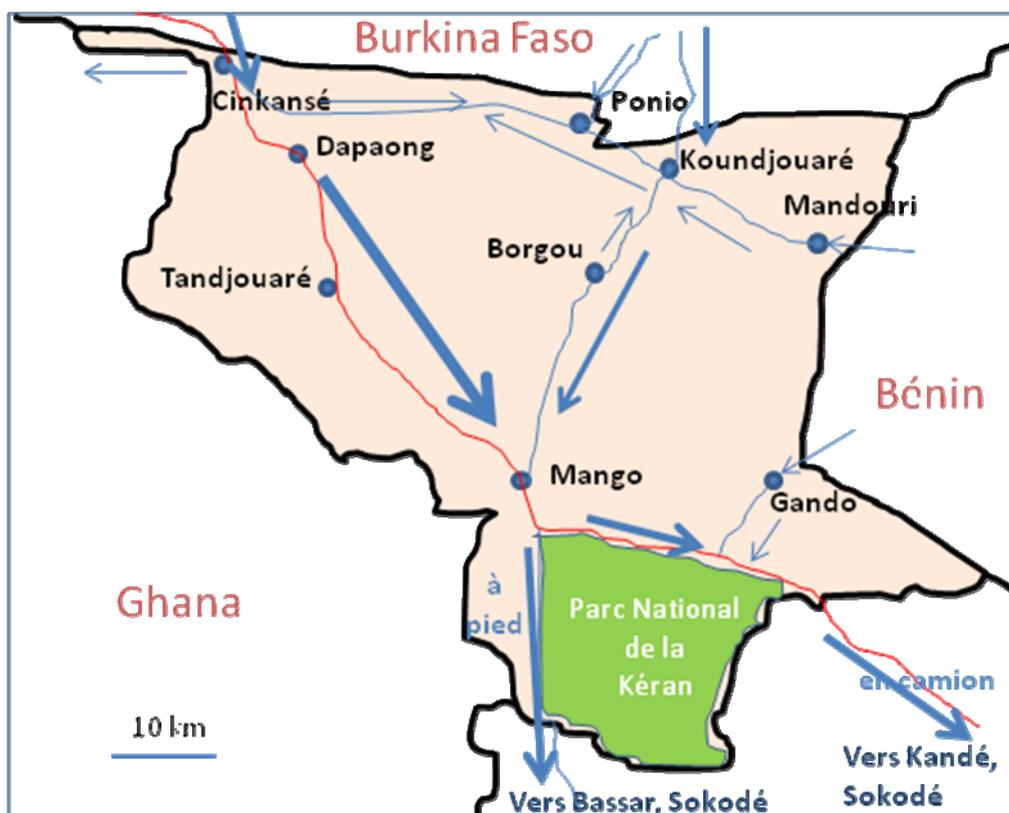
A Sokodé, les animaux arrivant à pied sont embarqués sur un camion vers Lomé ou poursuivent leur chemin à pied vers Lomé mais surtout vers le Nigéria en traversant le Bénin via Bassila et Parakou. Ils arrivent dans les grands marchés nigériens d'Olodo et d'Ilesha après 3 mois de convoi à pied pendant lesquels les animaux prennent du poids (embouche à l'herbe). Cette pratique, considérée comme rémunératrice mais risquée par les

¹⁴ Un bâtiment a aussi été construit pour les petits ruminants mais il est inusité.

¹⁵ Chargement de 35 têtes en moyenne dans des camions qui ne sont pas spécifiquement équipés.

convoyeurs, est surtout pratiquée de février à mars, quand les traversées des zones agricoles et des zones humides sont moins périlleuses.

Les plus gros animaux sont destinés au marché du Nigéria. Les jeunes animaux achetés à Koundjouaré le mardi partent plutôt vers le marché de Cinkansé du jeudi pour constituer de plus gros lots qui seront ensuite convoyés à pied vers les marchés terminaux. Inversement, des commerçants viennent sur le marché de Cinkansé le dimanche pour acheter des gros animaux qui seront négociés à Koundjouaré le mardi. Il n'y a pas de piste sécurisée entre Cinkansé et Koundjouaré. Les animaux traversent rapidement¹⁶ en suivant la frontière et en contournant au mieux les champs.



Carte 4 : Principaux circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes.

Note complémentaire sur les pistes de transhumance :

Deux pistes officielles traversent la Région des Savanes (cf carte 5, annexe D) :

- la première arrive du Burkina par Fawargon, entre au Togo par Koundjouaré puis suit les localités suivantes en direction du sud : Borgou, Tchamgnouti, Tchamaga, Mango, Koumangou, Takpamba, Katchamba et enfin Guérinkouka (zone d'accueil) ;
- la seconde entre au Togo à Ponio, puis traverse Naki Est, Nagbéni, Tchamaga, Mango, etc ... (cf piste 1).

¹⁶ 1 à 2 jours en faisant le trajet de nuit, en théorie interdit au Togo afin d'éviter l'entrée des animaux dans les champs non gardés.

Ces deux pistes ne sont pas marquées dans le territoire ni balisées. Les champs cultivés se multiplient sur la piste dès le début de l'hivernage, ce qui empêche les transhumants de remonter sans heurts vers le Burkina¹⁷.

Pour éviter les zones agricoles, et pour certains, éviter de payer la taxe à l'entrée du Togo, les éleveurs privilégient une troisième piste¹⁸, officieuse, à l'Est du Kpendjal. Ils entrent par Mandouri et se dirigent vers Mango en suivant le fleuve. Mais ce circuit passe dans la réserve, en théorie interdite pour toutes les activités agricoles. Les forestiers en charge de la garde du Parc font donc la chasse aux transhumants et multiplient les amendes.

4. Les consommateurs de viande bovine et leurs habitudes alimentaires

Au Togo, la consommation de viande bovine est faible et relativement stable depuis les années 1970 (fig 6). A l'exception des années 1980 où elle était de l'ordre de 3 kg/an/capita, elle ne dépasse pas 2 kg/an/capita alors qu'on l'évalue à 3 à 4 kg/an/capita dans les pays sahéliens. A titre de comparaison, elle est en 2009 de 28 kg/an/capita en France et de 41 kg/an/capita aux Etats Unis. Dans les années 2000, elle oscille entre 1.3 et 1.8 kg/an/capita. Le faible pouvoir d'achat des consommateurs togolais limite clairement cette consommation. Le prix de la viande varie très peu intra et inter-année depuis la dévaluation du Fcfa en 1994. Les bouchers de Lomé proposent du bœuf à 2 000 Fcfa/kg avec os et 2 500 Fcfa sans os. Cela place cette viande en concurrence directe avec le poisson et le poulet¹⁹, très présents dans les habitudes alimentaires des togolais. Le poulet progresse d'ailleurs régulièrement au détriment du poisson (fig 6). En conséquence, la consommation totale de viande dépasse celle du poisson depuis le début des années 2000 (près de 9 kg/an/capita de viande dont 4 de poulet contre 7 kg de poisson).

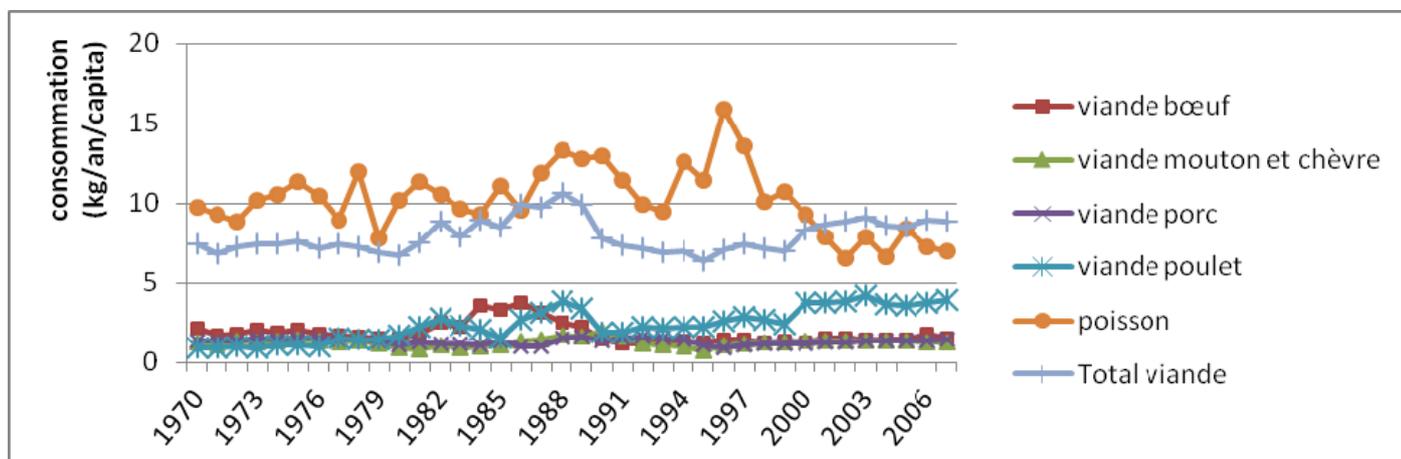


Figure 6 : Dynamique de la consommation de viande* et de poisson (en kg/an/hbt) au Togo de 1970 à 2007 (d'après FAO Stat 2012)

* hors viande de brousse

¹⁷ La date officielle buttoir au Togo est le 15 mai (avant les semis dans la Région des Savanes). Mais les pluies au Nord sont souvent plus tardives ce qui contraint les éleveurs à une remontée au mois de juin.

¹⁸ C'est aussi la voie la plus courte pour les éleveurs arrivant de la Tapoa (Sud-Est du Burkina Faso), du Niger et du Nord Bénin : Nadjagou (Burkina, marché à bétail pour vendre et avoir de l'argent pour le trajet), passage au Bénin par Porga, puis Gouandé (Bénin) et entrée au Togo à Mandori. Ils représenteraient près de 50 % des transhumants.

¹⁹ Poulets locaux, réforme de poules pondeuses, cuisses et ailerons importés.

	Milieu rural	Milieu urbain
Viande de volaille	42%	21%
Autres viandes	30%	33%
Poissons	28%	46%

Tableau 3 : Consommation relative de viandes et de poissons en milieu rural et urbain
D'après Braillon (1999) modifié par Badjé (2006)

Cette répartition de la consommation de viande et de poisson n'est pas la même sur tout le territoire togolais. Ainsi on consomme plus de volaille que de poisson en milieu rural qu'en milieu urbain (tab 3). Ceci reflète une autoconsommation élevée de volaille en brousse et le rôle de la pêche maritime à Lomé. Néanmoins, comme nous l'avons vu, la situation évolue et le poulet importé gagne du terrain sur le poisson (fig 4) notamment à Lomé, principal marché de consommation au Togo.

La « bataille » de la consommation se joue donc d'abord entre le poulet et le poisson, même si le marché globalement en hausse (forte croissance démographique) assure un avenir relativement serein pour les acteurs des différentes filières. Pour la viande bovine, il faut néanmoins se positionner dans un marché où se confrontent aussi les viandes de moutons, de chèvre, de porc, d'agoutis et de viande de chasse²⁰. Pourtant, la consommation per capita se maintient. La consommation totale de viande bovine suit par conséquent la courbe de croissance démographique (de l'ordre de + 2.3 % par an). Ce constat est cohérent avec les données de hausse de la production, des abattages et des importations d'animaux vivants au Togo présentés dans les chapitres précédents.

Les acteurs de la filière bovine peuvent donc être optimistes sous réserve de pouvoir maintenir des prix relativement bas pour une viande distribuée dans un circuit sans réelle différenciation des morceaux. Les bouchers proposent de la viande avec ou sans os. Seul le filet est valorisé à 3 000 – 3 200 Fcfa/kg. Il n'y a pas de découpe à l'exception des boucheries des supermarchés qui occupent un marché de niche (population aisée de Lomé) où la viande peut être vendue autour de 4 000 Fcfa/kg. La viande importée est quasi inexistante sur le marché togolais (quelques pièces congelées au niveau des supermarchés). Si le marché de la viande est peu segmenté, il faut souligner l'importance de la valorisation du 5^{ième} quartier (abats, tripes, peau, pattes, têtes). Les consommateurs togolais apprécient tout particulièrement ce 5^{ième} quartier qui vient agrémenter de nombreux plats locaux consommés à la maison, au restaurant ou dans la rue.

Il faut enfin noter que tous les consommateurs togolais n'ont pas accès à une viande de qualité. En fait, seule la capitale Lomé abat des animaux bien conformés (bœufs de réforme, taurillons embouchés à l'herbe). En revanche, les autres villes sont d'abord nourries avec des vaches de réforme de piètre qualité. Il est vrai que le pouvoir d'achat et la concurrence des autres viandes abaissent encore le prix plafond. A titre d'exemple, à Dapaong dans la Région des Savanes, principale zone de production et de transit au Togo, la viande de bœuf est proposée à 1 500 Fcfa/kg avec os.

²⁰ En baisse pour cette dernière.

5. Synthèse et discussion

- En résumé

De notre étude, il ressort que le Togo représente aujourd'hui un marché bovin de l'ordre de 55 000 têtes par an. Il se partage entre un approvisionnement local compris entre 35 et 40 000 têtes²¹, une importation notamment burkinabée de 15 à 20 000 têtes (fig 3) et une importation extra-africaine (viande congelée) quasi nulle. Dans la sous-région, le Togo est donc un petit marché en termes de production et de consommation. Mais il est en hausse de 2 à 3 % par an. Il répond notamment à l'augmentation de la demande urbaine de Lomé, principale zone de consommation. En 2011, près de 26 000 têtes²² ont été officiellement abattues à l'abattoir de Lomé (tab 8) soit environ 50 % du disponible national²³.

La demande de viande bovine est peu segmentée puisqu'il y a très peu de découpe. Elle se concentre dans les zones urbaines (très peu d'autoconsommation en dehors des fêtes et événements religieux en zones rurales). En revanche, l'offre se partage assez clairement : des vaches de réforme pour les marchés urbains au nord de Lomé, des bœufs pour le marché de Lomé, des taurillons embouchés à l'herbe et les gros animaux pour le Nigéria.

- Embouche à l'auge : un enjeu sérieux ?

Pour répondre à la demande en hausse de Lomé et du Nigéria et compte-tenu de la progression de l'agriculture qui réduit les espaces pastoraux, les techniciens d'élevage considèrent souvent l'embouche à l'auge comme une solution crédible. Le principe est d'ajouter au fourrage de base un aliment concentré qui fera rapidement grossir soit des jeunes mâles de 3 à 4 ans, soit des bœufs de trait ou des taureaux réformés. Grossièrement, les zootechniciens estiment que pour gagner 50 kg de poids vif en 100 jours d'embouche, il faut environ 500 kg d'aliments. Le Togo dispose-t-il de ces aliments ?

Il faut savoir qu'un animal embouché ne marche plus. Il y a donc deux solutions pour l'amener jusqu'à l'abattoir : soit l'élever près d'un quai d'embarquement, soit l'élever près d'un abattoir. L'exportation d'animaux embouchés vers le Nigéria semble donc compromise dans le fonctionnement actuel de la filière puisque les animaux sont convoyés à pied (précisément pour être embouchés à l'herbe – pas de convoyage direct en camion vers le Nigéria). Il faut donc amener l'aliment jusqu'à la mangeoire de l'animal. Pour développer sensiblement un système d'embouche à l'auge, il est par conséquent obligatoire de passer par les opérateurs agro-industriels. Tous les sous-produits artisanaux par nature dispersés dans tout le Togo, notamment les sons de céréales, ne peuvent être considérés comme disponibles pour nourrir des bovins à l'auge. Pour évaluer le disponible en matières premières destinées à l'alimentation du bétail, il faut donc évaluer les sous-produits agro-industriels proposés au Togo :

- La graine et le tourteau de coton : comme nous l'avons vu, la filière coton connaît de graves problèmes depuis le début des années 2000. La production s'est écroulée et tarde à redémarrer. On estime la production de graines à 35 000 t/an. Des tourteaux sont produits par l'huilerie NIOTO basée à Lomé. Ils sont exportés.

²¹ Sur la base d'un effectif de 350 à 390 000 têtes exploitées à 10-12 %.

²² Soit 80 à 90 bovins abattus par jour ouvrable.

²³ Sans compter les abattages forains.

- La mélasse de canne à sucre : La Société SINTO à Anié produit environ 5 000 t/an de mélasse qui serait transformée en éthanol destiné aux industries chimiques.
- Les drêches de brasserie : les brasseurs de bière basés notamment à Lomé fournissent quelques milliers de t/an de drêches. Nous n'avons pas d'informations précises sur leur volume ni sur leur utilisation actuelle.
- Le son de blé : les Grands Moulins du Togo sont situés près du port de Lomé. Ils transforment le blé importé en farine panifiable. Nous estimons la production de son de blé entre 20 et 25 000 t/an.

Au final, l'offre de sous-produits agro-industriels se limite au son de blé et aux drêches de brasserie, soit grossièrement 25 000 à 30 000 t/an. Sans entrer dans le détail de la formulation d'aliments équilibrés, cela permettrait d'emboucher chaque année environ 50 000 têtes, soit la demande du marché togolais.

Pourtant, l'embouche bovine n'est quasiment pas pratiquée au Togo. Le son de blé est en effet d'abord destiné à la volaille, notamment aux poules pondeuses, dont on a vu l'importance stratégique. Développer un créneau de production de viande bovine à l'auge se heurtera donc à la filière avicole. On ne saura aussi éviter de réfléchir à son intérêt économique face à l'embouche à l'herbe.

- Importations extra-africaines de bœuf

Le Togo et ses fournisseurs seront-ils en mesure d'approvisionner le marché de Lomé dans la décennie à venir ? Autrement dit, seront-ils capables d'accroître leur production d'au moins 30 % d'ici 2020-2030, en référence à la croissance démographique ? Compte-tenu des spécificités de la filière bovine (espèce à croissance lente), de la réduction des espaces pâturables et du déficit en sous-produits agro-industriels disponibles, il est permis de s'interroger, voire d'en douter.

Aujourd'hui le Togo n'importe quasiment pas de viande extra-africaine. En revanche, le pays est parfaitement pourvu pour importer congelés du poisson, du poulet et des saucisses (type « Knacki »). Ils disposent des infrastructures portuaires et de chaînes du froid. Une quarantaine d'entreprises d'importation sont agréées sur ce créneau, dont Togo-Food. Sur le principe, rien n'interdit le recours aux importations de viandes congelées. D'ailleurs, le Togo s'est appuyé sur ce circuit dans les années 1980, à la suite de la grave sécheresse de 1982-84 qui a durablement affecté le commerce du bétail dans toute l'Afrique de l'Ouest. Mais si le risque de sécheresse n'a pas disparu, le contexte du commerce s'est profondément modifié par rapport aux années 1980. La mondialisation s'est imposée et les pays d'Amérique Latine (notamment le Brésil) proposent une viande de qualité à des prix très concurrentiels. Au Togo, comme dans les pays côtiers ouest-africains, on pourrait invoquer l'importance de la sous-filière du 5^{ème} quartier pour prétendre à une certaine garantie protégeant la filière actuelle (animaux vivants arrivant à l'abattoir). Mais il faut savoir que le Brésil, premier exportateur mondial de viande bovine, est aussi capable d'exporter par bateau des animaux vivants.

L'enjeu est très important pour le Togo, et plus globalement pour toute la filière bétail en Afrique de l'Ouest.

- La place du Togo dans le commerce régional en Afrique de l'Ouest

Pour garder au moins ses parts de marchés, la filière bétail ouest-africaine (Sahel et pays côtiers) doit être vigilante à cette potentielle concurrence qui risque de s'affirmer dans un proche avenir. Elle doit renforcer ou garantir ses atouts actuels. Le Togo a un rôle à jouer.

Certes, la production et le marché de la consommation de viande bovine au Togo est faible comparativement aux pays voisins. Pourtant, nous avons vu qu'il avait un rôle croissant dans l'accueil des transhumants du Burkina, du Niger et du Bénin. Ses ressources pastorales participent donc à l'économie régionale de la filière. Plus encore, elles sont largement valorisées par les taurillons en croissance et les bœufs en finition qui s'engraissent le temps de leur convoyage vers le Nigéria. Contre ce service (accès aux pâturages et à l'eau de son territoire), le Togo et les acteurs de la filière perçoivent des taxes à la frontière, sur les pistes et sur les marchés. A contrario du discours ambiant, plutôt favorable à la fermeture des frontières, il est donc de l'intérêt de tous de préserver le transit des bovins qu'ils soient en transhumance ou en mobilité commerciale.

Aujourd'hui, le poids du Togo sur l'approvisionnement du Nigéria est modeste. On évalue à environ 450 000 têtes les bovins importés, y compris du Tchad, pour couvrir la demande nigériane. Nous n'avons pas de chiffres fiables sur le transit des animaux envoyés vers Ilesha et Olodo, au Nigéria. Il doit sans doute être de 10 à 15 000 têtes. Pourtant, les récents événements au nord du Nigéria²⁴ sont peut-être annonciateurs de changements radicaux dans les circuits traditionnels, notamment entre le Niger et le Nigéria (risques de fermeture si conflit armé). Tous les animaux ne pourront pas passer uniquement par le Bénin. Le Togo pourrait devenir un circuit stratégique.

- Des équipements nécessaires

En conséquence, la mise en place de marchés à bétail équipés reliés par des pistes balisées est pour le moins d'actualité. La suite du projet PAPE-Togo (projet PRAPE financé par l'AFD) prévoit précisément ce type d'investissement. L'étude n'a pas pour vocation d'indiquer les futures priorités qui sont du ressort des acteurs de la filière ou des représentants de l'Etat togolais. Néanmoins l'auteur tient à souligner quelques points importants.

- Sur les marchés à bétail

Le Togo dispose actuellement de trois grands marchés disposant d'équipements sommaires. Il serait tentant de tous les pourvoir de clôtures, de points d'eau et de quais d'embarquement. Mais ces équipements ne sont pas neutres. Ils peuvent entraîner des modifications profondes dans les circuits actuels, notamment dans les choix entre Koundjouaré et Cinkansé. Par exemples, il faudra s'interroger sur la pertinence de construire un quai d'embarquement à Koundjouaré qui n'en dispose pas actuellement (et absence de route bitumée) ou sur la nécessité d'aménager en amont le parc de Borgou ou de Mandori.

- Sur les pistes à bétail

Parallèlement, il faudra réfléchir à améliorer les pistes qui relient les marchés équipés. Il serait inutile d'aménager un marché qui ne peut pas être correctement approvisionné ou qui ne peut pas expédier ses lots de bovins (à pied ou en camion).

L'enjeu est de taille : il s'agit d'améliorer la fonctionnalité de la filière dont les flux vont continuer de croître. Il est aussi question de la répartition des revenus perçus via les taxes et de leur utilisation. Nous avons souligné le rôle de l'Etat et de ses services décentralisés mais aussi des acteurs de la filière et des opérateurs privés²⁵.

²⁴ Attaques et répliques meurtrières entre les communautés extrémistes musulmanes et chrétiennes en décembre 2011 et en janvier 2012.

²⁵ Opérateurs privés qui ont construits les aménagements ou propriétaires fonciers, qui perçoivent une part non négligeable des taxes.

Conclusion

Cette étude présente une actualisation des principales données concernant la filière bétail au Togo. Un regard particulier est porté sur la Région des Savanes, principale région d'élevage bovin au Togo, et sur la consommation de viande à Lomé. Des informations sont également apportées sur les marchés et les pistes à bétail pour lesquels des investissements sont prévus dans les années à venir.

L'étude montre qu'il est de l'intérêt mutuel des acteurs de mettre en place ces infrastructures. La réflexion devra porter sur leur priorisation et leur localisation. Il sera question de mettre en place des pistes sécurisées reliant des marchés équipés et fonctionnels, des zones de pâtures protégées, des points d'eau accessibles et sécurisés toute l'année. Ce travail devra être mis en perspective avec la transhumance et le commerce transfrontalier, avec la demande du bassin de consommation de Lomé et avec le principal moteur de la filière dans la sous-région : le Nigéria.

Documents consultés

Alassani A., 2010 : Présentation de l'expérience du marché à bétail de Lomé. Atelier technique régional de capitalisation et de partage des expériences en matière d'organisation et de gestion des marchés au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cilss, Abidjan, 23-25 fv 2010. 6 p.

Badgé Y., 2008 : Première évaluation de la structure et de l'importance du secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest : Rapport Togo. Division de la production et de la santé animales de la FAO. 39 p.

François A., Houndonougbo C., 2010 : Rapport de la mission de faisabilité du Pape-Togo. D, Paris, sept. 2010. 47 p.

Danklou D. K., 2006 : L'agriculture du Togo. Mémoire troisième année ISA Lille. 30 p.

De Haan L., 1993 : La Région des Savanes au Togo. L'Etat, les paysans et l'intégration régionale (1885 – 1985). Karthala. 353 p.

FAO, 1995 : Plan de développement de l'élevage au Togo. Tome 2. 280 p. et annexes.

Kazia Tchala, 1990 : Caractéristiques de l'élevage des petits ruminants en milieu traditionnel villageois au nord du Togo : Evaluation d'un programme d'amélioration. Thèse Vétérinaire, Dakar, Sénégal. 136 p.

Kota Guinza A., Adobo Abalo P., 2011 : Etude pour la mise en place d'un fonds de développement de l'élevage au Togo. Rapport provisoire FAO, nov 2011. 69 p.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, 2011 : Statistiques agricoles.

OCDE, 2008 : Elevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'ouest. Potentialités et défis. OCDE. 182 p.

Renard J.F., Ly C., Knips V., 2004 : L'élevage et l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Rapport FAO, Mars 2004. 37 p.

Tchamié T. K., 2003 : Les conflits sociaux liés à la transhumance et leur règlement au Togo. Rev Cames, Serie B, Vol 5, n° 1-2, 11 p.

Tchaniley M., 1975 : Signification économique et sociale de l'élevage traditionnel des Ruminants au Togo. Thèse Vétérinaire, Dakar, Sénégal. 95 p.

Thébaud B., Corniaux C., 2011 : La commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest. Module d'animation et de formation. ARED - AFL, Dakar, Sénégal, 2011. 108 p.

ANNEXES

Annexe A - Emploi du temps

Vendredi 13 janvier 2012

08h50 Départ de Bamako
Vol Ethiopian Airlines 0908

Samedi 14 janvier 2012

09h00 : Départ Lomé
Trajet en voiture vers le nord du Togo
18h00 : Arrivée Dapaong

Dimanche 15 janvier 2012

Matin : Préparation atelier de démarrage du Pape Togo (avec GD)
Après-midi : Préparation atelier Module « Commerce du bétail en Afrique de l'Ouest »
(avec ARED)

Lundi 16 janvier 2012

Matin : Lancement du projet Pape Togo (hôtel de Dapaong)
Après-midi : Atelier Module « Commerce du bétail en Afrique de l'Ouest »

Vendredi 20 janvier 2012

Matin : Atelier Module « Commerce du bétail en Afrique de l'Ouest »
15h00 : Direction Régionale des Ressources Animales
16h00 : Visite quai embarquement de Dapaong
17h00 : Visite abattoir et marché (bouchers) de Dapaong

Samedi 21 janvier 2012

Matin : Visite du Kpendjal. Arrêt à Borgou et réunion avec les acteurs de la filière bovine (avec le chef de canton). Visite du marché à bétail. Discussion sur les pistes à bétail.

Après-midi : Visite de Koundjouraré. Réunion avec les acteurs de la filière bovine (avec le chef de canton). Visite du marché à bétail. Visite de terrain réalisée avec Arnaud François (AFL), Salou Diallo (Recopa), Odane Kada et Frédéric Sanwogou (Rafia).

Dimanche 22 janvier 2012

Matin : Visite marché à bétail de Cinkansé. Réunion avec les membres du Sylireb. Visite de terrain réalisée avec Arnaud François (AFL), Salou Diallo (Recopa), Odane Kada (Rafia).

Après-midi : Trajet Dapaong - Sokodé

Lundi 23 janvier 2012

07h00 : Départ Sokodé
12h00 : Arrivée Lomé

Après-midi : Visite du marché à bétail de Lomé. Discussion avec Alidou Alassani, président de la fédération nationale des professionnels de la filière bétail.

Mardi 24 janvier 2012

Matin : Suite discussion avec le Président de la fédération nationale des professionnels de la filière bétail.

Entretiens à la Direction de l'Elevage (Dr T. Modjosso Djankla, Dr Abotchi, M. Lemou)

Après-midi : Rencontre avec les bouchers des supermarchés de Lomé (Marox et Le Champion)

Rencontre avec les bouchers du Grand Marché.

Passage à l'abattoir de Lomé.

Mercredi 25 janvier 2012

Matin : Entretien téléphonique avec Dr Hélène Bali (Directrice de l'ONAF)

Rédaction du rapport

Après-midi : Rédaction du rapport

Jeudi 26 janvier 2012

Matin : Rédaction du rapport

13h40 : Départ de Lomé

Vol Ethiopian Airlines 0909

15h40 : Arrivée Bamako

Annexe B – Carte de la pluviométrie au Togo

D'après De Hann (1993)

LA RÉGION DES SAVANES AU TOGO
Figure 2.3 Togo : précipitations annuelles moyennes



Annexe C – Statistiques Nationales et Régionales

Préfectures	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volailles
Kpendjal	15 267	59 374	146 262	18 879	24	1 018	904 836
Oti	75 206	254 460	241 797	11 862	8	905	3 016 119
Tandjoaré	18 095	47 499	69 326	9 490	2	79	382 042
Tone et Cinkansé	29 404	349 458	214 743	20 165	20	2 828	2 613 970
Total	137 972	710 791	672 128	60 396	54	4 830	6 916 967

Tableau 4 : Effectifs des animaux de la Région des Savanes (2011)

Source : Division du contrôle vétérinaire de Dapaong

Abattage contrôlé	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins
2001	39 474	52 726	39 090	15 709	
2002	35 864	48 106	38 899	17 262	
2003	36 583	54 435	52 570	20 292	
2004	35 534	47 412	38 343	25 037	
2005	38 260	40 967	40 152	18 224	82
2006	38 489	52 236	38 540	14 448	104
2007	41 449	42 765	31 495	28 652	291
2008	33 188	47 857	38 550	31 119	520
2009	29 717	34 662	27 691	10 893	752
2010	37 628	43 813	36 406	18 944	672
2011	38 716	45 723	31 036	19 063	762

Tableau 5 : Abattages contrôlés au Togo

Source : Direction de l'Élevage, Lomé

Préfecture	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Chiens
Tone	1 035	714	142	1 659	377	406
Cinkansé	87	854	1 190	263	19	161
Tandjoaré	100	52	216	593	7	481
Oti	402	122	660	329	21	69
Kpendjal	41	247	441	323	30	80
Total	1 665	1 989	2 649	3 167	454	1 197

Tableau 6 : Effectifs des animaux abattus et contrôlés dans la Région des Savanes (2011)
Source : Division du contrôle vétérinaire de Dapaong

	2008		2009	
	Présentés	Vendus	Présentés	Vendus
Jv	2 310	2 024	2 907	2 467
Fv	2 205	1 909	2 200	1 906
Mars	2 400	2 132	2 540	2 240
Avril	2 815	2 460	2 157	1 860
Mai	2 709	2 450	2 345	2 120
Juin	2 325	2 050	2 122	1 905
Juil	2 217	2 000	2 624	2 407
Aout	2 125	2 024	2 789	2 453
Sept	2 407	2 120	2 805	2 551
Oct	2 621	2 025	2 626	2 415
Nov	2 204	1 909	2 247	2 110
Déc	3 170	2 703	3 240	2 857

Tableau 7 : Présentation et ventes de bovins sur le marché à bétail de Lomé
Source : Fenapfibvto

Abattage contrôlé	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins
2001	22 661	27 011	9 815	3 568	
2002	23 291	24 924	11 267	3 484	
2003	23 810	27 503	12 231	3 150	
2004	23 939	26 361	2 888	11 043	
2005	23 802	17 531	10 365	2 494	82
2006	29 112	21 187	8 074	3 620	104
2007	28 317	17 608	5 298	3 023	132
2008	22 354	15 344	5 504	2 735	128
2009	20 115	15 004	4 840	2 205	
2010	24 133	19 051	8 642	3 638	29
2011	25 918	20 978	5 975	3 478	7

Tableau 8 : Abattages contrôlés à l'abattoir de Lomé
Source : Direction de l'Élevage, Lomé

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Population Rurale	2 768	3 015	3 429	3 746	4 028	4 267	4 461
Population Urbaine	1 192	1 501	1 974	2 492	3 094	3 778	4 534

Tableau 9 : Structure démographique de la population togolaise (en milliers)

D'après Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale : La révision 2006, <http://esa.un.org/unup>, mai 2008

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ignames	563286	614962	574886	614962	636305	585427	621055	618212	648248	704414	710481
Manioc	700697	678865	727709	778865	675475	678186	767366	773162	795371	895655	908755
Maïs	482055	537960	510084	537960	523647	509468	543342	546050	590106	651739	638129
Mil	37372	47136	51726	47136	35018	42159	43747	45456	47401	49145	51264
Riz	62306	62048	69242	62048	68515	72858	76284	74843	85540	121295	110109
Sorgho	155401	163271	168983	155569	169782	206032	221155	210298	211257	237665	244674
Niébé	41769	43631	44672	43633	49419	67359	52809	62942	67325	72367	76190
graine coton	117400	168340	186589	164210	173000	65367	39990	48800	32500	29026	33700

Tableau 10 : Production agricole au Togo (en tonnes / an)

D'après Faostat 2012.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Milk Skimmed Dry	443	562	1 230	1 075	801	430	524	425	263	598
Milk Whole Cond	1 466	2 234	3 221	3 020	2 883	3 972	3 000	2 355	1 601	1 437
Milk Whole Dried	652	385	1 500	1 700	2 180	1 460	2 790	1 517	960	1 016
Milk Whole Evp	452	963	765	1 360	2 006	2 217	2 231	2 257	3 741	1 809

Tableau 11 : Importations de produits laitiers au Togo (en milliers de tonnes / an)

Source : Faostat 2012

Annexe D – Carte 5 : Principales pistes de transhumance au Togo

D'après Direction de L'Elevage à Lomé.

FIGURE 9 : VOIES DE TRANSHUMANCE INTER-ETAT
DEFINIES EN 1985

